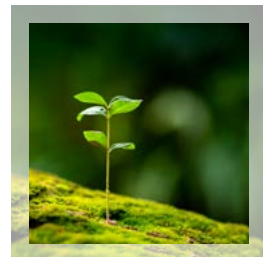


# Feuille de route départementale de l'Eure





Issue d'un **travail partenarial** approfondi avec les acteurs de la démocratie en santé, l'élaboration des 12 axes prioritaires du Projet régional de santé (PRS) publié le 31 octobre 2023 vont permettre de structurer **notre action sur les territoires** pour améliorer la santé des Eurois en répondant aux multiples défis qui nous attendent (accès aux soins, maintien d'une population vieillissante à domicile, meilleure inclusion des personnes en situation de handicap, transition écologique...).

La mise en œuvre du document stratégique qu'est le Projet régional de santé 2023-2028 se traduit par une **déclinaison départementale** ayant pour objectif de mieux **répondre aux besoins des territoires** en mettant en œuvre des **projets concrets**.

Cette déclinaison prend la forme d'une **feuille de route départementale** qui est le résultat d'une **co-construction avec le Conseil territorial de santé (CTS) de l'Eure**. Les échanges avec le Conseil territorial de santé ont permis d'identifier les **priorités d'action pour l'année 2024**, lesquelles seront revues chaque année et guideront ainsi notre travail sur le territoire.

Cette feuille de route est donc le moyen de renforcer encore la **territorialisation des politiques de santé** en dotant désormais le Conseil de territorial de santé d'une boussole lui permettant d'impulser, de suivre et d'évaluer notre action collective.

La feuille de route du département de l'Eure comporte près de **60 chantiers** qui couvrent les 12 actions prioritaires du Projet régional de santé. Le Conseil territorial de santé s'impliquera directement sur une trentaine d'entre eux en assurant la conduite de ces projets avec l'ensemble des acteurs du territoire. Dans la première partie de l'année 2024, nos efforts seront essentiellement portés sur les priorités suivantes :

- **améliorer l'accès aux soins primaires de tous les Eurois**. Il s'agit notamment d'augmenter le nombre de Maison de santé de 8 à 10 supplémentaires ; permettre à davantage d'Eurois d'être couverts par une Communauté professionnelle territoriale de santé ; améliorer l'accès aux soins sur les territoires les plus en difficulté en se dotant d'une nouvelle solution mobile de médecine ; rendre l'accès aux médecins généralistes plus fluide avec l'ouverture du Service d'accès aux soins (SAS) ;
- **renforcer la prise en charge des publics les plus précaires**. Il s'agit notamment de réorganiser les permanences d'accès aux soins dans le département pour augmenter la capacité de prise en charge, et déployer l'expérimentation de traitement des personnes en totale rupture de soins avec le bus social de l'Ordre de Malte dans l'intercommunalité du sud de l'Eure ;
- **permettre aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible à leur domicile**. Il s'agit notamment d'augmenter le nombre de lits d'EHPAD à domicile à Pont-Audemer, de déployer ce dispositif à Bernay et de doter le département d'un Centre territorial de ressources pour que l'EHPAD se mette au service du domicile et accompagner la transformation des places ;
- **déployer rapidement des places et des solutions nouvelles pour améliorer les parcours et l'inclusion des personnes en situation de handicap** ;
- **conforter la démocratie en santé** en renforçant la territorialisation de la santé dans les territoires à travers la généralisation des contrats locaux de santé et dynamiser ainsi le dialogue dans chaque intercommunalité pour pérenniser la méthode de co-construction impulsée par le Conseil national de la refondation sur les territoires.

Pour les cinq ans à venir, horizon du Projet régional de santé Normandie 2023-2028, l'Eure pourra s'appuyer sur cette **mobilisation partenariale de tous ceux qui s'engagent pour la santé**, avec la lucidité et l'efficacité de l'expérience acquise tous ensemble.

Thomas DEROCHE  
Directeur général ARS Normandie

Pierre FAINCILBER  
Président du Conseil territorial de santé de l'Eure

# MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE DÉPARTEMENTALE

En novembre 2022, l'ARS Normandie s'est engagée pleinement en partenariat avec les acteurs des territoires dans la mise en œuvre de la démarche du **Conseil national de la Refondation en santé** (CNR santé) en région, notamment dans l'Eure. L'objectif était de donner la parole à toutes les parties prenantes – **élus, citoyens, professionnels de santé** – pour construire ensemble des réponses concrètes et adaptées à chaque territoire afin d'améliorer l'accès aux soins et aux accompagnements, la prévention et l'attractivité des métiers de la santé.

Cette démarche s'est traduite concrètement par la tenue de 18 ateliers territoriaux en Normandie en novembre 2022 dont **3 ateliers dans l'Eure à Evreux, Bernay et aux Andelys**.

Au final, plus de 80 heures de débat et d'échanges avec près de 1 250 participants pour construire ensemble des solutions concrètes pour améliorer la santé des Normands.

Après une restitution régionale ayant permis de partager les initiatives et dynamique portées par l'ensemble des territoires et acteurs, **l'animation et le suivi de la démarche a été confié dans chaque territoire au Conseil territorial de santé (CTS)**. Véritable instance de démocratie en santé dans chaque territoire de santé, le CTS assure une représentation de l'ensemble des acteurs impliqués - élus, représentants des acteurs du sanitaire, du médico-social, des professionnels libéraux ou encore représentants d'usagers et d'associations de patients – permettant d'assurer un suivi global et transversal des projets élaborés dans cette dynamique du Conseil national de la Refondation (CNR) en santé, prémices de ces feuilles de route territoriale.

Un point étape de l'avancement des projets du CNR santé a été réalisé dans les territoires en juin 2023 pour venir rendre compte des réalisations sur l'ensemble de la région. Ce fut également le cas avec 3 nouveaux temps d'échange et de débat avec les acteurs locaux à Evreux, Bernay et aux Andelys .

**L'année 2023 s'est poursuivie par les travaux d'élaboration et de concertation du Projet régional de santé 2023-2028 avec l'ensemble des parties prenantes** : élus, services de l'Etat, fédérations sanitaires et médico-sociales, professionnels de santé, acteurs de la prévention, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) et l'ensemble de ses sous-commissions, représentants des usagers et d'associations de patients... Après une première étape d'évaluation du précédent PRS, cette démarche d'élaboration et de concertation s'est faite en parfaite synergie avec la démarche du CNR santé dans les territoires. **C'est ainsi que nous avons fait le choix de placer au cœur de nos principes d'action cette adaptation aux spécificités des territoires, et plus précisément des intercommunalités, en concertation avec les acteurs locaux.**

Conformément aux engagements pris lors des concertations du Projet régional de santé, nous avons souhaité décliner les 12 axes prioritaires dans chaque territoire de santé en fonction des dynamiques et synergies présentes. C'est ainsi que dès la publication du Projet régional de santé à l'automne 2023, **les équipes de l'ARS Normandie se sont attelées à l'élaboration de cette feuille de route territoriale de l'Eure avec le Conseil territorial de santé, l'ensemble des acteurs de santé impliqués dans le territoire et les élus locaux.**

Il s'agit d'une **feuille de route territoriale unifiée et transversale des priorités de santé dans le département de l'Eure pour l'année 2024/2025, co-portée par l'ensemble des acteurs impliqués sur les politiques publiques de santé et placée sous l'égide du Conseil territorial de santé de l'Eure, qui sera chargé du suivi régulier de son avancement.**

## RAPPEL DES 12 AXES PRIORITAIRES :

- 

1. relever le défi du vieillissement et de la perte d'autonomie ;
- 

2. mailler l'offre de soins en conjuguant ambition pour la proximité et excellence du recours et en organisant les mobilités ;
- 

3. améliorer la santé mentale des Normands ;
- 

4. renforcer l'évolution inclusive de la société ;
- 

5. garantir aux personnes en situation de précarité l'accès aux soins et services dont elles ont besoin ;
- 

6. agir collectivement sur les déterminants de santé publique à plus fort enjeu pour les normands et adapter notre stratégie de prévention aux publics cibles ;
- 

7. développer et renforcer l'autonomie et la capacité des personnes malades et de leurs aidants ;
- 

8. soutenir l'utilisateur comme acteur du système de santé ;
- 

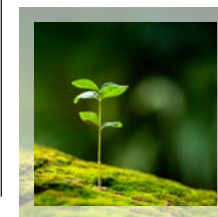
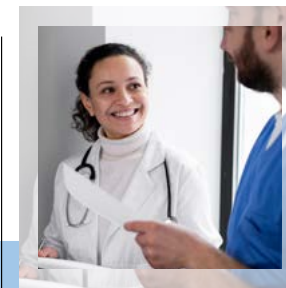
9. structurer de nouveaux modèles de prises en charge en favorisant les coopérations et les complémentarités entre les acteurs ;
- 

10. renforcer l'offre de formation au plus près des territoires ainsi que l'attractivité des métiers de la santé et la fixation des professionnels dans les territoires ;
- 

11. accompagner les établissements et les professionnels dans leurs transformations structurelles en encourageant notamment le virage numérique et les innovations ;
- 

12. engager le système de santé normand dans la transition écologique.

# Les priorités territoriales de l'Eure





**Relever le défi du vieillissement  
et de la perte d'autonomie**

**Action  
prioritaire  
#1**



Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028



## Chantier :

# Favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible ainsi que les accompagnements ambulatoires et à domicile des personnes âgées

Action  
prioritaire  
#1

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées par la coordination des acteurs du territoire de Bernay.	Transformation de l'offre	Nombre de places à définir avec le projet de construction de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)	158 000 Eurois ont plus de 60 ans et ils seront 31 000 de plus d'ici 2030.  Actuellement l'EHPAD du CH de BERNAY compte 237 lits d'hébergement
Accompagner et structurer l'organisation d'EHPAD hors les murs en dotant le département d'un Centre de Ressources Territorial (CRT).	PRIAC 2023-2027 400 000 euros par CRT	Création d'un centre de ressources territorial	La mission du CRT vise à permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible grâce à un accompagnement renforcé à domicile
Augmenter le nombre de lits dédiés à l'EHPAD à domicile du CH de Pont-Audemer	Consolidation des financements pour augmenter le capacitaire	Nombre de places supplémentaires	L'équipe est composée d'une infirmière coordinatrice, de spécialistes (ergothérapeute, psychologue, assistante sociale) qui interviennent au domicile en cas de besoin et surtout d'assistantes de soins en gérontologie (aides-soignantes formées à la prise en charge des personnes âgées).  Actuellement le service compte 15 places



## Chantier :

# Garantir l'accès aux soins et aux accompagnements en proximité pour les personnes âgées

Action prioritaire #1

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Déployer une consultation bucco-dentaire mobile à destination du public accueilli en établissements et services médico-sociaux (personnes âgées et personnes en situation de handicap)	Budget FIR (fonds d'intervention régional) : 75 000 euros pour le démarrage (investissement)	Acquisition du dispositif mobile dentaire  nombre de patients vus en dépistage, en consultations de soins	Le fonctionnement de l'offre s'appuie sur le centre de santé porté par l'hôpital la Musse qui développe une activité bucco-dentaire.  L'équipe est composée de 7 dentistes volontaires identifiés qui se partagent l'activité et constituent donc 0,3 ETP dentistes et de plusieurs assistants dentaires constitutifs de 0,4 ETP
Améliorer l'accès aux soins pour : - les personnes âgées, - les personnes en situation de handicap en lien avec la Communauté 360, - les personnes démunies en articulation avec le réseau précarité départemental porté par l'ABRI (lien avec le PRAPS Axe 1)			Groupe de travail à constituer  L'objectif est de pouvoir identifier des parcours d'accès directs / de travailler sur la mobilité / de réfléchir à l'accès au second recours. Ressources disponibles : les travaux conduits par le CH ES pour les PA, travail en cours par la C360 pour les PH.





## Chantier : Diversifier l'offre d'hébergement en établissement et promouvoir les alternatives

Action  
prioritaire  
#1

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
<p>Augmenter le nombre de places dans les Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la création d'un PASA (jour/nuit) par GHT (groupement hospitalier de territoires) dans le cadre d'un appel à projets régional</li><li>- l'aboutissement en 2024 de trois PASA en retard d'installation (Evreux, Verneuil et Breteuil)</li></ul>	<p>PRIAC 2023 / 2027 65 000 euros par PASA</p>	<p>4 PASA supplémentaires</p>	<p>Le développement des PASA a été initié par le plan Alzheimer 2008/2012 puis prolongé dans le cadre du plan maladie neurodégénérative 2014/2019 visant à améliorer l'accompagnement des résidents des EHPAD présentant des troubles cognitifs et du comportement à des stades légers ou modérés. Le renforcement du maillage s'inscrit dans la continuité de ces stratégies nationales et des objectifs portés par l'ARS Normandie dans son PRS 2019-2023.</p> <p>Actuellement le département compte 14 PASA</p>
<p>Développer les accueils en EHPAD des personnes vieillissantes sortantes des structures Accueil Hébergement et Insertion (AHI), des personnes en situation de handicap</p>		<p>Nombre de personnes AHI ou handicap accueillies en EHPAD (mettre en place un suivi)</p>	<p>A l'instar de l'EHPAD de Conches en Ouche qui dispose d'une unité spécifique il faut inviter les établissements à se rapprocher pour créer des parcours.</p>




## Chantier : Assurer aux personnes accompagnées un environnement bienveillant


Action  
prioritaire  
#1

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
S'appuyer sur les représentants du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) autorisés à participer aux conseils de la vie sociale (CVS) des EHPAD eurois pour contribuer à la mise en œuvre du plan bien vieillir.			Groupe de travail à constituer  Le décret du 25 avril 2022 a pour objectif de renforcer le rôle des CVS et la participation plus globale des personnes accompagnées et leurs proches. Il traduit aussi certains des « engagements en faveur du bien vieillir en établissement ou à domicile » annoncés par le gouvernement le 8 mars dernier. L'article D 311-18 du CASF est complété pour ouvrir la possibilité de participation au CVS à un représentant du CDCA

Action  
prioritaire  
**#2**



**Mailler l'offre de soins en conjuguant  
ambition pour la proximité et  
excellence du recours et  
en organisant les mobilités**



Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028



## Chantier :

# Garantir l'accès aux soins et aux dépistages en proximité et penser les mobilités nécessaires

Action prioritaire #2

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Développer l'offre de médecine en dotant le département d'un nouvel hôpital de proximité	Dotation forfaitaire garantie (DFG) fixée pour 3 ans Dotation de responsabilité territoriale (DoResp) fixée pour 3 ans	1 hôpital de proximité supplémentaire sur le département	Actuellement le Département compte 3 hôpitaux de proximité (Louviers, Verneuil et Pont-Audemer). L'objectif est de poursuivre le maillage du territoire et renforcer le lien ville-hôpital (Cf. article L.6111-3-1-I du CSP)
Déployer une offre en traitement du cancer par la chirurgie carcinologique thoracique dans le cadre d'une convention de chirurgie cardio-thoracique en lien avec le CHU de Rouen	T2A (tarification à l'activité)		Le PRS prévoit une implantation en mention A sur le territoire Evreux-Vernon
Faciliter l'accès à un médecin traitant (MT) et à un soignant ressource en particulier pour les personnes atteintes de maladie chronique en affection de longue durée (ALD).	FIR et CNR (Conseil National de la Refondation) Dispositif infirmier relais : 42 500 euros par projet retenu	Patients ALD sans MT	Démarches engagées par la CPAM visant à faciliter l'accès à un médecin traitant. Conventions MISAS (Mission Accompagnement Santé) avec les CPTS. Orientations pour prise en charge des patients concernés vers les bus médicaux (DOCT'EURE et MEDICOBUS).  T0 (avril 2023) : 6 636 patients en ALD sans MT soit 10,5 % de la population sans MT



## Chantier :

Apporter aux habitants une réponse efficace à leur demande de soins urgents et non programmés, reposant sur le partenariat territorial entre professionnels libéraux et établissements de santé

Action prioritaire #2

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Améliorer l'accès aux soins non programmés grâce à la mise en œuvre du Service d'accès aux Soins (SAS)	FIR et CNR 450 000 euros pour 2024	Production de données mensuelles sur l'activité du SAS avec pour la régulation : nombre moyen de dossiers de régulation médicale traité par heure et pour l'effectif : nombre de consultations réalisées par secteur, en distinguant les tranches horaires	Le déploiement du SAS s'appuie sur l'association ALAUME et le SAMU27. L'activité d'ALAUME couvre l'accès à la continuité de soins (SAS) avec la mise en place d'une régulation de la demande de soins non-programmés en dehors de la PDSA, avec l'intervention d'opérateurs de soins non programmés (OSNP) et une mise à disposition par les effecteurs de plages de soins dédiées au SAS.  Ouverture du SAS le 8 janvier 2024
Déployer la plateforme de prévention de soins orthophoniques (PPSO)	Financement régional 2024 : 137 473 euros	Nombre d'orthophonistes régulateurs formés	L'objectif de la PPSO est double : 1. Pour les usagers : Faciliter l'accès aux soins orthophoniques en régulant les demandes de soins afin de s'assurer de leur pertinence, et en organisant la réponse à la demande de soin ; 2. Pour les orthophonistes : Lutter contre l'épuisement professionnel des orthophonistes en dégageant du temps de soin par élimination des adresses non pertinents.



## Chantier :

# Renforcer les capacités de gestion des périodes de tension et de crise du système de santé normand

Action  
prioritaire  
#2

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
<p>Garantir un meilleur accès aux urgences en :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mutualisant les équipes des Services d'Urgence (SU) y compris privé / public avec des rapprochements à envisager sur certains territoires (Evreux ; Bernay / Pont Audemer) ;</li><li>- Déployant un véhicule paramédical d'urgences (VPMU) sur le territoire du CH de Verneuil ;</li><li>- En mettant en place une régulation systématique de l'accès aux services d'urgence du département (évaluation médicale et orientation du patient)</li></ul>			
			<p>Nombre de rapprochement entre public et privé Nombre de VPMU sur le territoire Mise en place de l'évaluation médicale systématique avant accès aux services d'urgence</p>



**Améliorer la santé mentale  
des Normands**

**Action  
prioritaire  
#3**



Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028



## Chantier :

### Conforter l'approche territorialisée des parcours de soins en mobilisant les Projets territoriaux de santé mentale (PTSM)

Action prioritaire  
#3

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Renforcer la capacité de prise en charge de la Maison des adolescents (MDA) et travailler les parcours adolescents du territoire.		Augmentation de la file active Partenariats formalisés	Pour rappel la fiche action du PTSM de l'EURE prévoit pour 2024 les perspectives suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>- Réaliser le recrutement du coordonnateur MDA</li><li>- Développement d'antennes sur le département du fait d'un grand territoire rural qui engendrent des difficultés d'accès</li><li>- Inscrire la MDA dans un travail de réseaux et partenariats</li></ul>





**Renforcer l'évolution  
inclusive de la société**

**Action  
prioritaire  
#4**



Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028



## Chantier :

# Renforcer le repérage, le diagnostic et l'intervention précoces du handicap, en particulier pour les Troubles du neurodéveloppement (TND)

Action prioritaire #4

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Renforcer la Plateforme de coordination et d'orientation (PCO) sur les tranches d'âge 0 à 6 et 7 à 12 ans en octroyant des crédits complémentaires pour le porteur de la PCO (CHU Rouen) et pour les Centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP) au titre de leur implication dans le diagnostic et intervention précoces	<p>PRIAC 2023-2027</p> <p>- 582 000 euros pour le CAMSP du CHU de Rouen en tant que porteur de la PCO 0-6 ans 76/27</p> <p>-1 123 902 euros pour les CAMSP du 76 et du 27 au titre de leur implication dans les diagnostics et interventions précoces. La répartition sera affinée en fonction des adressages réalisés au titre de la PCO.</p> <p>Dans le cadre de l'accompagnement à la montée en charge pour l'intervention des PCO auprès des enfants de 7 à 12 ans il est prévu de déléguer des renforts à hauteur de :</p> <p>- 162 920 euros à la PCO 7-12 du 76/27 (répartition indicative à 98 667 euros en Seine-Maritime et 64 253 euros dans l'Eure)</p>	<p>Délais d'intervention réduits (conformité au cahier des charges qui prévoit 1 mois)</p> <p>Nombre d'enfants accompagnés</p>	<p>Pour rappel, les PCO ont pour mission de coordonner le parcours de diagnostic et d'interventions précoces des enfants dont on a repéré un TND. L'adressage vers ces plateformes est médical (ville, PMI, Education nationale...). La PCO préconise les bilans, évaluations nécessaires en lien avec le médecin afin d'accélérer l'accès au diagnostic et de déterminer les interventions nécessaires (ergothérapie, psychomotricité, psychologie) dans l'attente d'un accompagnement par un acteur de deuxième ligne. Elle oriente vers les partenaires qui les mettront en œuvre.</p> <p>La PCO 76-27 accompagne en 2023 plus de 2600 enfants.</p>



## Chantier :

Développer les solutions à même de répondre à tous les besoins de scolarité et de formation des enfants et des jeunes

Action prioritaire #4

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Renforcer la couverture territoriale des Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation (EMAS) par la création d'une EMAS supplémentaire sur le territoire de Val-de-Reuil par appel à projets (AAP)	PRIAC 2023-2027 100 000 euros par EMAS	Création d'une EMAS supplémentaire	Actuellement 5 EMAS sur le département eurois.  Dans le cadre des orientations stratégiques fixées par le président de la République lors de la conférence nationale du handicap (CNH) du 11.02.2020 et des mesures annoncées en comités interministériels du handicap (CIH) qui visent à changer le regard de la société, à faciliter la vie au quotidien par une société plus accessible et à apporter des réponses effectives aux besoins des personnes quels que soient leur handicap et leur âge et dans tous les secteurs, les mesures déléguées à l'ARS Normandie en 2023 ambitionnent de renforcer les actions relatives au développement de l'école inclusive et du repérage et de l'accompagnement précoce. Egalement des mesures sont déléguées pour développer des solutions dédiées à certains publics.




## Chantier :

# Accompagner les parcours de vie auxquels aspirent les personnes accompagnées

Action prioritaire #4

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
<p>Densifier l'offre au bénéfice des enfants en situation de handicap :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En créant des places pour accueillir des jeunes handicapés âgés de plus de vingt ans maintenus dans les établissements médico-sociaux pour enfants en situation de handicap qui les accueillent dans l'attente d'une solution adaptée.</li> <li>- En mettant en œuvre la mesure des 50 000 solutions permettant le renforcement des dispositifs et ouverture de place en particulier en institut médico éducatif (IME)</li> </ul>	<p>PRIAC 2023-2027 Développement de l'offre conjointe avec le Conseil départemental 2023 : 275 164 euros 2024 : 57 589 euros</p>	<p>Réduction de la liste d'attente pour une place en IME</p> <p>Nombre de places IME</p>	<p>Pour rappel le plan "50 000 solutions" prévoit de créer 50 000 nouvelles solutions pour accompagner les choix de vie des enfants et adultes en situation de handicap d'ici 2030.</p> <p>Ce plan doit apporter une réponse massive sur les territoires les plus en tension tout en renforçant l'offre pour des publics sans solution satisfaisante à ce jour : enfants et adultes nécessitant un accompagnement renforcé (personnes polyhandicapées, avec trouble du spectre de l'autisme...), enfants présentant un handicap et relevant de l'aide sociale à l'enfance, personnes handicapées vieillissantes, personnes avec un handicap psychique ou cognitif nécessitant notamment un accompagnement à domicile.</p> <p>Ce plan poursuivra également la politique de prévention des départs en Belgique. Il répondra également à l'impératif de faire sortir les jeunes adultes résidant dans les établissements pour enfants (amendement Creton) pour accéder à leurs aspirations.</p>

Action  
prioritaire  
**#5**



**Garantir aux personnes en  
situation de précarité l'accès  
aux soins et services dont  
elles ont besoin**




Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028



Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Organiser l'accès aux soins en milieu rural sur le territoire de Verneuil en développant une complémentarité entre la nouvelle offre associative portée par l'Ordre de Malte et la mission d'appui aux Permanences d'accès aux soins de santé (PASS).	Financement à déterminer pour l'offre mobile portée par l'association Ordre de Malte selon le retour de l'expérimentation  Financement mission appui à la PASS en année pleine : 60 000 euros en 2023	Déploiement effectif et opérationnel de la mission d'appui à la PASS  File active et profil des personnes accompagnées  Partenariats formalisés	
Ouvrir une seconde vacation PASS dentaire dans l'Eure (portage CH Eure Seine)	Financement : 2e vacation financée depuis 2021 (80 000 euros /an/2 vacations)	Déploiement effectif, territoire d'implantation  File active des personnes accompagnées	
Faciliter le parcours de santé mentale des personnes en situation de précarité en confortant le lien entre l'équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) et les PASS (hors Evreux)	Cf. financement EMPP pour extension du territoire d'intervention (Mission Santé Mentale)		

Action  
prioritaire  
**#6**



**Agir collectivement sur les  
déterminants de santé publique  
à plus fort enjeu pour les  
normands et adapter notre  
stratégie de prévention aux  
publics cibles**



Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028



## Chantier :

# Renforcer l'offre de prévention et de promotion de la santé au plus près des usagers dans les territoires

Action prioritaire  
#6

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Développer trois Ateliers Santé Ville (ASV) dans le département de l'Eure (Pont-Audemer, Val-de-Reuil/Louviers et Vernon)  Mettre en place un accompagnement spécifique pour faire monter en compétence les nouveaux coordonnateurs de territoire (ASV Evreux)	FIR PPS (au prorata du temps ASV et en fonction des co-financements)	Mise en œuvre de 3 ASV supplémentaires dans l'Eure.	
Renforcer l'action des Maisons Sport Santé (MSS) dans les quartiers les plus démunis type Quartiers Politique de la Ville (QPV)	CNR : 60 000 euros en 2023 (coordination des MSS à l'échelle départementale et action au bénéfice des femmes en situation de précarité sur le quartier de la Madeleine à Evreux)  FIR PPS : 15 000 euros en 2023	Déploiement d'une MSS dans le QPV La Madeleine. File active	
Renforcer la capacité des patients à gérer leurs maladies chroniques grâce aux compétences développées par l'éducation thérapeutique.			Groupe de travail à constituer





**Développer et renforcer  
l'autonomie et la capacité  
des personnes malades  
et de leurs aidants**

**Action  
prioritaire  
#7**



Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028



## Chantier :

Permettre aux patients atteints de maladie chronique de mieux vivre avec leur maladie en renforçant l'accès aux programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP) et aux soins de support

Action  
prioritaire  
**#7**

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Travailler la communication pour rendre visible les programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP) Interroger le recrutement des patients en lien avec les centres hospitaliers, la médecine libérale, les professionnels libéraux et les partenaires S'appuyer sur le Programme pluri pathologie développé par l'association Abri pour les personnes en situation de précarité			Groupe de travail à constituer



**Soutenir l'utilisateur comme  
acteur du système de santé**

**Action  
prioritaire  
#8**



Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028



## Chantier :

# Accompagner l'émancipation des usagers grâce à des communications adaptées et motivantes

Action  
prioritaire  
#8

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Faire connaître et encourager l'inscription des usagers dans une formation universitaire S'appuyer sur les usagers formés pour proposer des actions concrètes à décliner sur les territoires		Nombre d'usagers formés Actions déclinées	Certificat universitaire "Devenir un acteur du système de santé" délivré France ASSOS SANTE Formation universitaire du CHU de Rouen Parcours en lien avec l'EREN (Espace de Réflexion Ethique en Normandie)




## Chantier : Ensemble, faire changer le regard sur le handicap

Action  
prioritaire  
**#8**

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Améliorer la connaissance des handicaps pour renforcer l'inclusion			Groupe de travail à constituer

Action  
prioritaire  
**#9**



**Structurer de nouveaux  
modèles de prise en charge en  
favorisant les coopérations et les  
complémentarités entre les acteurs**



Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028



## Chantier :

# Rendre majoritaire l'exercice coordonné et développer les protocoles de coopération entre professionnels médicaux et paramédicaux

Action  
prioritaire  
#9

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Déployer un nouveau medicobus dans le département	FIR 2024 : 75 000 euros en crédits d'amorçage	Déploiement d'un 3ème medicobus eurois Nombre de patients pris en charge	Le département de l'Eure dispose du doct'Eure qui prend en charge une partie du sud-ouest eurois et du medicobus qui dessert la partie rurale de l'agglomération Evreux Portes de Normandie.
Permettre l'ouverture de 6 à 8 maisons de santé pluri professionnelles (MSP) supplémentaires en 2024	Accompagnement financier à l'ingénierie  Financement dans le cadre de la signature du contrat ACI (Accord conventionnel interprofessionnel) avec l'Assurance Maladie	Nombre de structures d'exercice coordonnée supplémentaires sur le territoire	Le département compte à cette date 29 MSP/PSLA



## Chantier :

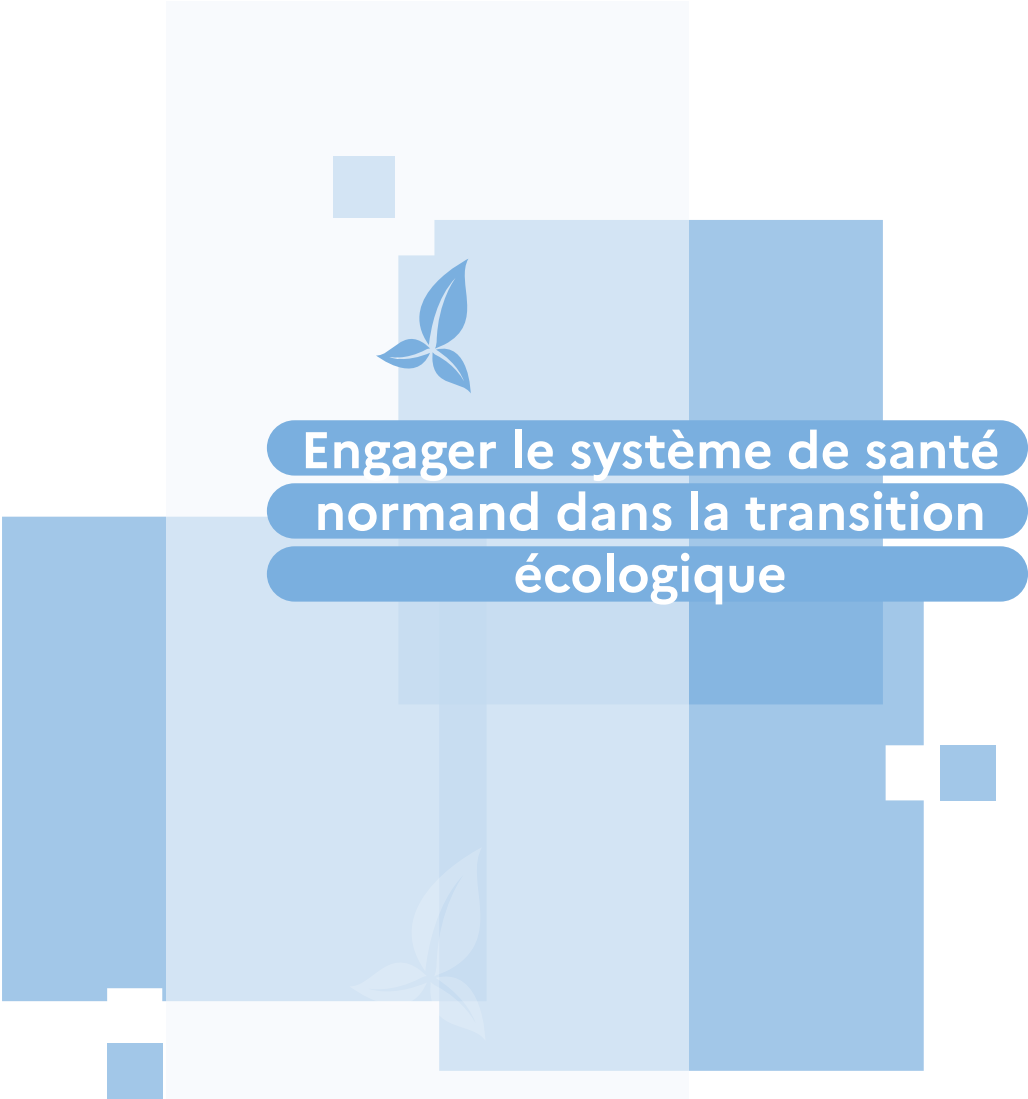
# Encourager les rapprochements entre professionnels libéraux et les établissements, entre établissements de santé, entre champ sanitaire et médico-social

Action  
prioritaire  
#9

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Accélérer le déploiement des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) sur les territoires avec un objectif de 100 % de la population euroise couverte par une CPTS	Accompagnement financier à l'ingénierie  Financement dans le cadre de la signature du contrat ACI (Accord conventionnel interprofessionnel) avec l'Assurance Maladie	Nombre de lettres d'intention % de la population couverte	



Action  
prioritaire  
**#12**



**Engager le système de santé  
normand dans la transition  
écologique**



Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028



## Chantier :

# Réduire l'empreinte environnementale des acteurs du système de santé normand

Action prioritaire  
**#12**

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
<p>Animer une dynamique relative à la transition écologique avec les acteurs locaux afin notamment d'identifier et diffuser les bonnes pratiques (BP) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• mettre en place des réunions avec les acteurs du territoire</li><li>• présenter la feuille de route transition écologique de l'ARS</li><li>• identifier les bonnes pratiques, les idées</li><li>• faire du lien entre les acteurs sur les questions de transition écologique (réseau...)</li></ul>		<p>Nombre de réunions Recensement des actions Moyens de communications mis en œuvre pour diffuser les BP</p>	
<p>Accompagner les établissements et services médico-sociaux (ESMS) dans la mise en place des actions de transition énergétique et écologique.</p> <p>A titre d'exemple (non exhaustif) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Réalisation d'un audit énergétique ou d'une étude du fonctionnement hydraulique / eau chaude sanitaire</li><li>• Travaux sur les bâtis (rénovation, isolation...)</li><li>• Acquisition d'équipements (panneaux solaires, petits éoliens...)</li></ul>	<p>12 millions d'euros à l'échelle régionale sur l'année 2023</p>	<p>Nombre d'établissements et services médico-sociaux (ESMS) accompagnés</p>	<p>L'ARS Normandie souhaite soutenir les ESMS, en complément des mesures de droit commun, en accompagnant financièrement des actions structurelles permettant de contribuer à la rénovation énergétique et à la réduction durable de leur consommation d'énergie.</p>

# LES PRIORITÉS RÉGIONALES TRANSVERSALES APPLIQUÉES DANS L'EURE

## Les équipes médicales de territoire

Certaines activités médicales du département de l'Eure reposent sur l'engagement d'équipes et de professionnels en nombre restreint sujets à des gardes et à de la permanence des soins conséquentes, notamment en médecine d'urgence, anesthésie réanimation ou encore chirurgie obstétricale. Ainsi pour assurer le maillage territorial pour la population de l'Eure, il est indispensable d'instaurer systématiquement des Équipes médicales de territoire dans les spécialités à garde entre les hôpitaux publics membres de GHT et leur établissement support. Cette dynamique devra s'engager dans les établissements du territoire de santé dès 2024 pour produire des effets dans les prochaines années. Il s'agira de répartir entre tous les professionnels composant ces équipes la charge et la pénibilité de la permanence des soins en établissement de santé, qui associera par ailleurs les libéraux du secteur privé dans le cadre de la mise en œuvre de la loi visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels (dite loi Valletoux).

## La coopération entre acteurs publics et privés

Pour consolider l'offre de second recours présente dans les territoires de l'Eure accueillant au moins un établissement public et un privé sur les mêmes activités, ce Projet régional de santé 2023-2028 incite au dialogue entre établissements de santé du même bassin de vie afin d'améliorer l'organisation de l'offre et l'accès aux soins pour la population, en sollicitant, à l'appui des demandes d'autorisation d'activités de soin, un descriptif de l'articulation entre l'offre du demandeur et celle des autres établissements du territoire.

## L'accompagnement à la modernisation et la transformation des organisations

Pour moderniser et accompagner la transformation du système de santé, l'ARS Normandie poursuivra son accompagnement auprès des établissements, structures et des professionnels de santé. Il s'agit d'assurer la réussite des grands projets d'investissements, en particulier ceux issus du Ségur investissement. Il convient également d'accompagner de manière proactive les établissements et les professionnels dans la gestion des situations de tensions et dans la transformation des organisations.

## L'attractivité des métiers de la santé

Face aux enjeux démographiques majeurs en région, l'ARS Normandie poursuivra avec l'ensemble de ses partenaires son engagement résolu pour améliorer l'attractivité des métiers de la santé, notamment en matière de formation des étudiants en santé avec la région Normandie, les Universités, les instituts de formations et écoles de l'Eure. Le développement de l'offre de stages dans le territoire, en assurant un maillage optimal, est également la clé de l'attractivité des territoires et de l'installation de futurs professionnels dans le département en synergie avec les collectivités territoriales notamment le département de l'Eure.

La fixation des professionnels sur le territoire nécessite enfin un travail partenarial sur l'amélioration des conditions de travail pour l'ensemble des professionnels et modes d'exercice (aides directes, appui aux établissements, évolution des méthodes managériales...). L'ARS installera début 2024 un comité dédié avec l'ensemble des acteurs pour assurer le déploiement opérationnel d'une feuille de route régionale sur ces enjeux d'attractivité des métiers.

## La transformation numérique au service de la santé

L'évolution du système de santé nécessite la mise à disposition et l'appropriation des outils numériques par les professionnels de santé et les patients.

Sous l'impulsion du Ségur numérique, l'ARS Normandie soutient de nombreuses initiatives d'accompagnement, d'animation, de promotion, de sensibilisation et de formation en matière de télésanté, de coordination, d'usages liés aux services et référentiels socles nationaux, de cyber-sécurité, d'éthique numérique et d'innovation.

L'ARS Normandie structure cette ambition au travers de la Feuille de route régionale innovation & numérique en santé en partenariat avec les acteurs normands de l'écosystème numérique en santé. L'ensemble des partenaires lanceront en 2024 les Journées normandes innovation & numérique en santé pour marquer cet engagement collectif.

## La transition écologique du système de santé

Réduire l'empreinte carbone du système de santé est un objectif incontournable, et nécessitant l'engagement de tous. C'est pourquoi l'ARS Normandie est pleinement engagée dans les travaux de la conférence des parties prenantes de la planification écologique en région. Afin d'assurer la mobilisation des acteurs du système de santé, l'ARS a installé un comité dédié le 20 décembre 2023, chargé d'élaborer et d'assurer le suivi d'une feuille de route régionale ambitieuse et transversale sur les leviers d'actions mobilisables : bâtiments, achats durables, soins écoresponsables, déchets du secteur sanitaire, formation des acteurs, mobilités durables, impact du numérique.

# L'ANIMATION DE LA FEUILLE DE ROUTE ET LES PERSPECTIVES

Les travaux de l'automne avec le Conseil territorial de santé et les principaux acteurs du territoire ont permis d'élaborer cette **feuille de route territoriale 2024/2025 qui a vocation à être alimentée et évolutive au fil de l'eau et des dynamiques territoriales.**

Les actions prioritaires du territoire qui y figurent ne sont pas exhaustives mais ont fait **l'objet d'une priorisation dans le territoire en fonction des forces en présence** (professionnels, établissements et/ou organismes porteurs d'un projet et identifié, ressources matériels et/ou humaines ...) **et des besoins de la population.** Pour chaque action une proposition d'indicateur de suivi et d'atteinte de l'objectif a été indiquée ainsi que le financement de l'ARS Normandie dédié.

Il convient de rappeler que **l'ARS Normandie mobilise la quasi-totalité de son Fonds d'intervention régional (FIR) chaque année à l'atteinte des objectifs et priorités de son Projet régional de santé et de la réalisation des projets portés par les acteurs locaux figurant dans ces feuilles de route territoriales.** Ainsi, suivant l'état d'avancement des actions, un montant indicatif a pu être indiqué ou le recours au Fonds d'intervention régional en cours d'année mentionné. Conformément aux engagements pris lors de la concertation, un bilan annuel des crédits dédiés à la déclinaison de la feuille de route territoriale de l'Eure sera réalisé en CTS d'une part et des crédits dédiés à la déclinaison du Projet régional de santé sera réalisé en CRSA d'autre part.

**Le Conseil territorial de santé de l'Eure est chargé de l'animation et du suivi opérationnel de cette feuille de route avec les acteurs du territoire.** A l'image de la dynamique engagée sur le territoire avec la démarche du Conseil national de la Refondation en santé un point étape sera réalisé régulièrement au sein du CTS ainsi qu'un point annuel de l'état d'avancement avec les élus, citoyens et professionnels de santé du territoire.



ARS Normandie

Direction départementale de l'Eure

18 Boulevard Georges Chauvin • 27 023 Evreux Cedex

ars-normandie-dd27@ars.sante.fr



Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028



CONSEIL NATIONAL  
DE LA REFORMATION

NORMANDIE